



Vous êtes en situation de handicap et souhaitez participer à l'une de nos formations ? Consultez-nous : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée.

Référent handicap : Samantha Timar - 0783954082

CYCLE PERFECTIONNEMENT ET SPÉCIALISATION

Filière en Extérieur

ANIMER DES SÉANCES EN EXTÉRIEUR

i Vous souhaitez maintenir les liens avec vos pratiquants mais vous n'êtes pas spécialistes du milieu extérieur. Ce temps vous apportera les compétences sur la mise en place en extérieur de vos séances EPGV et d'aborder une activité pouvant être animée en extérieur.

POUR QUI ?

- ❖ Titulaire du diplôme « Animateur 1er degré Adultes en salle »
- ❖ Titulaire du CQP ALS Option AGEE ou Instructeur Fitness mention cours collectifs
- ❖ Titulaire d'un diplôme professionnel de niveau IV et plus dans le champ sportif (BP – STAPS – etc.)

PRÉREQUIS

- ❖ Être titulaire du PCS1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)
- ❖ Être licencié à la FFEPGV
- ❖ Avoir suivi le module « Culture Fédérale »
- ❖ Être à jour de sa carte professionnelle d'Educateur Sportif (fournir une impression datée du site EAPS)
- ❖ Participer au positionnement téléphonique préalable à la formation

LES OBJECTIFS

- ❖ Assurer la sécuriser d'une animation en milieu extérieur
- ❖ Diversifier les contenus pédagogiques des activités pouvant être pratiquées en extérieur
- ❖ Être en mesure de transposer des contenus de la salle pendant une activité « extérieure » dans le cadre d'un contexte particulier de fermeture des salles (mesures sanitaires...).

CONTENUS DE LA FORMATION

- ❖ Savoir construire une séance extérieure (pédagogie, gestion de groupe, gestion des différents niveaux, progressivité, construction de séances, sécurité...)
- ❖ Une activité support techniquement simple : la marche
- ❖ Découverte d'une activité extérieure pouvant être enseignée à l'EPGV
- ❖ La sécurité et les précautions liées à l'environnement extérieur.

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Des apports théoriques et des échanges d'expériences
- Des mises en place concrètes de séquences/séances
- Format de séance adapté à l'activité.

OUTILS DE FORMATION

- Outils pratiques pour la mise en place des séances.

DURÉE ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION

= 7 heures

- Formation en centre : 7h00

DATES & LIEUX DE FORMATION *

Module N°1 en centre le 26/04/2025 (3h30)	Module N°2 en centre le 24/05/2025 (3h30)
Lieu : St Jean le Blanc (45) Base de Loisir Ile Charlemagne	

-  Possibilité de s'inscrire au PACK CQP ALS AGEE + Animer des séances en extérieur

* Programmation susceptible d'évoluer en fonction des disponibilités du lieu d'accueil de la formation

ENCADREMENT

- Responsable de formation : Florent Tatinclaux
- Equipe pédagogique : Axelle Pacheco, Tuteur-cours

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

- **14 avril 2025**

MODALITÉS DE VALIDATION ET DE CERTIFICATION

- **Validation** : Feuilles de présence, Fiche d'émargement, Évaluation formative (Mises en situation)
- **Certification** : Pour y accéder : Avoir suivi intégralement la formation
Formation non certifiante

DIPLÔME REMIS

- Attestation fédérale « Animer des séances en extérieur »

POUR ALLER PLUS LOIN

- À la suite de cette formation, nous vous conseillons de suivre une filière en extérieur

Marche Nordique Sport Santé
Marche Dynamique Bungy Pump
Marche Active Sport Santé

POINTS FORTS

- Une formation qui vous amène des éléments concrets pour une mise en œuvre immédiate
- Proposer des séances dans un milieu à fort potentiel de développement.

RENSEIGNEMENTS

- Renseignement disponibles sur le site régional
Ctrl+clic pour suivre le lien : à venir

BÉNÉFICES MÉTIER

- Renforcer ses compétences d'animation sportive à l'extérieur (Technique, démarches pédagogiques).

FRAIS DE FORMATION

- Frais d'inscription : Néant
- Frais pédagogiques :
 - **Tarif horaire = 40,00 €**
 - **Coût de la formation = 280,00 €**
 - Le coût de la formation peut varier en fonction de sa prise en charge :
Une réduction peut être accordée aux stagiaires dont les frais de formation ne sont pas pris en charge au titre de la formation professionnelle selon les critères inclus aux Conditions Générales de Ventes
- Frais de transport : à la charge du stagiaire ou d'un financeur
- Frais annexes (hébergement/restauration) : à la charge du stagiaire ou d'un financeur

FINANCEMENT AFDAS : TUTORIEL

Ctrl+clic pour suivre le lien (descendre en bas de page) :

[TUTORIEL COMPLET pour réaliser une demande de financement AFDAS](#)

Résolution rapide de points de complétude pouvant poser des difficultés :

- Quel type de demande souhaitez-vous faire ? :
 - ↳ Développement des compétences
- Création de la DPC - Nature de l'action :
 - ↳ Action de formation
- Qui dispense la prestation du module ? :
 - ↳ Qui dispense = Un prestataire externe à votre entreprise
 - ↳ Raison sociale = Comité régional EPGV Centre
- Création du module – Descriptif de l'action :
 - ↳ Action de formation
 - ↳ Non certifiante

CONTACTEZ VOTRE COMITÉ DÉPARTEMENTAL

Cher : 02 48 50 48 81	Eure et Loir : 06 48 93 93 70	Indre : 06 30 29 25 85
Indre et Loire : 06 71 77 28 78	Loir et Cher : 06 17 79 94 72	Loiret : 06 36 83 55 09